



Eviter statut de Formation à distance

Par **zizou791**, le **19/01/2016** à **00:17**

Bonjour,

Voici ma question : peut-on créer une société qui propose des cours en ligne sans être obligé de se déclarer comme étant un établissement de formation à distance et ainsi éviter toute les démarches administratives de ce statuts ?

Merci infiniment,

Cordialement.